

Appel à contributions

Translationes

(3) 2011

« (In) Traductibilité des noms propres »

Le numéro 3 (2011) de la revue d'études de traduction et de traductologie *Translationes* se propose de réunir des articles qui traitent de nombreux aspects (théoriques et empiriques, normatifs et descriptifs) de la traduction des noms propres (Npr). Notre objectif principal est de présenter une image globale du phénomène de traduction des Npr et du caractère essentiellement vague des normes qui pourrait expliquer la tendance des traducteurs à faire table rase de toute règle et à généraliser le report du Npr quelle que soit la nature de ce dernier. Nous souhaitons donc recevoir des articles provenant de différents horizons d'analyse traductionnelle qui traitent aussi bien du sémantisme des Npr (descriptifs, modifiés, mixtes, etc.) par rapport à l'asémantisme des Npr (référentiels, désignateurs ou appellatifs) que de la linguistique et de la culture.

Il serait alors opportun de mettre en valeur les arguments empruntés aux différentes théorisations sémantiques du Npr, qui permettraient de présenter les facteurs principaux qui doivent influencer sur le choix du traducteur. Les recherches devraient ainsi s'articuler autour de sept axes :

1. observations générales sur la traduction des Npr ;
2. normes historiques – l'orthographe phonétique, la latinisation, la translittération – et le conflit des normes anciennes et modernes ;
3. état actuel de la traduction de Npr des toponymes (onomastique non littéraire, référentielle) ;
4. onomastique littéraire et la nature quadridimensionnelle des Npr : sémantique, sociolinguistique, graphique et phonétique ; place accordée aux Npr dans différents paratextes (désignateurs culturels nécessitant des explications hors-texte) etc. ;
5. influence qu'a la connaissance de la culture-source par le lecteur-cible sur la décision du traducteur en matière de traduction des Npr ;

6. traduction automatique des Npr ;
7. nécessité d'élaborer des dictionnaires de Npr étrangers bi- ou plurilingues et critères d'élaboration.

Nous espérons que, par la variété des approches et des réflexions, le numéro 3 (2011) de la revue d'études de traduction et traductologie *Translations*, consacré à « (In)Traductibilité des noms propres », pourra ainsi donner une réponse moins ambiguë aux questions suivantes :

a) quand peut-on parler de traduction standardisée des Npr ? ; b) quelles sont les tendances qui président à la restitution des Npr ? c) quel contexte détermine les exceptions (la traduction de Npr atypiques, comme les praxonymes, par rapport aux Npr prototypiques)? ; d) qu'en est-il de la liberté du traducteur ? Et tout cela, afin d'esquisser une réponse à la question : Faut-il concevoir et élaborer des dictionnaires bilingues / plurilingues de Npr étrangers ?

En attendant la parution de tels outils de traduction, nous souhaiterions offrir aux apprentis-traducteurs une image réelle des difficultés que soulèvent la restitution réelle de Npr et les instructions, supposées non équivoques, à mettre en œuvre.

Calendrier:

15 mai 2011 : Date limite d'envoi des articles en version électronique à l'adresse glungubadea@yahoo.fr

1 juillet 2011: Évaluation des articles anonymés par deux rapporteurs choisis dans les comités scientifique et de rédaction, ou parmi les personnalités extérieures. Notification d'acceptation, d'acceptation après modifications mineures, de rejet des articles. Remise des articles accompagnés des rapports d'évaluations.

15 juillet 2011: Date limite de remise des articles finalisés selon commentaires des rapporteurs et le protocole de rédaction de la revue.